



BGFI HOLDING CORPORATION

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL SOCIAL DE 141 618 240 000 FRANCS CFA
SIÈGE SOCIAL : BOULEVARD GEORGES RAWIRI – LA SABLIERE
BP. 25 200 LIBREVILLE - GABON
N° RCCM DE LIBREVILLE : 2001 B 00771
N° STATISTIQUE : 090 798 B
N° NIF : 790 798 M
---oOo---

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de BGF Holding Corporation SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 18 juin 2020 à 10 heures au siège social situé à Boulevard Georges RAWIRI – La Sablière, BP. 25 200 Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche des activités du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés et sociaux, ainsi que sur les conventions réglementées visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
3. Approbation desdits comptes et conventions ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Nomination d'un nouvel Administrateur ;
7. Détermination de l'enveloppe globale brute des indemnités de session allouées au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020 ;
8. Pouvoirs pour formalités.

Tout actionnaire, ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'assemblée générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire lui-même actionnaire.

Les pouvoirs en vue de la représentation à l'assemblée devront être déposés ou transmis avant la tenue de la réunion.

Les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, les états financiers ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale seront tenus disponibles aux actionnaires, à compter du mardi 2 juin 2020.

Néanmoins, en application des mesures impératives prescrites par les Autorités Gouvernementales du Gabon dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19, il est rappelé l'exigence de limiter, à dix (10) personnes au maximum, le nombre de participants pouvant accéder à la salle de l'Assemblée Générale.

Par conséquent, les actionnaires sont invités à privilégier le vote par correspondance des résolutions soumises à l'Assemblée Générale, en renseignant le bulletin dédié mis à leur disposition à cet effet, puis en le retournant au plus tard le 17 juin 2020 à 10 heures.

Ci-après les adresses de mise à disposition des dossiers de l'Assemblée Générale aux actionnaires à compter du 2 juin 2020 (1), de dépôt ou transmission par les actionnaires des bulletins de vote par correspondance (2) et des pouvoirs de représentation (3).

- Siège social de BGF Holding Corporation SA (Boulevard Georges RAWIRI - La Sablière, BP. 25 200 Libreville) ;
- Secrétariats des Directions Générales de :
 - BGFIBank Gabon (N°1295 Boulevard de l'Indépendance, BP. 2 253 Libreville) ;
 - BGFIBank Congo (Boulevard Denis Sassou Nguesso, face Ambassade de France, BP. 14 579 Brazzaville) ;
 - BGFIBank Cameroun (Avenue de Gaulle, Angle rue Carras, Bonanjo BP. 660 Douala) ;
 - BGFIBank Côte d'Ivoire (Boulevard Valéry Giscard d'Estaing, 01 BP. 11 563 Abidjan).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION